

Commune de CHEVRIER : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
I	<p>Le Rhône Compte tenu de la topographie, les variations naturelles de niveau du Rhône semblent peu affecter la commune de Chevrier. Cependant, une attention particulière doit être portée aux variations de niveaux d'eau liées au fonctionnement du barrage de Génissiat, situé en aval. Certains secteurs situés sur les berges sont impactés et des panneaux de signalisation ont été placés par E.D.F. à proximité des zones dangereuses.</p>	Fort	Lit mineur Berges	1
T G	<p>Thalwegs des ruisseaux issus du coteau, entre le Pont Carnot et les Foliasses Les ruisseaux du coteau ont creusé leur lit dans les dépôts fluvio-glaciaires et s'écoulent dans des thalwegs boisés, profonds et étroits, aux pentes souvent déstabilisées. Au niveau de la rupture de pente, sur la rive du Rhône, quelques débordements peuvent se produire.</p>	Fort Fort	Thalwegs boisés	2
G	<p>RN206, entre les Gittes et les Foliasses Un important glissement affecte le secteur et semble se concentrer entre les deux thalwegs (avec très peu d'indices visibles en rive droite du thalweg des Foliasses). De nombreux signes ont été recensés : affaissements multiples de la chaussée sur plus de 50m de long, décrochements des voies goudronnées de 30 cm environ, paquets glissés sur le talus. Les glissements sont actifs depuis longtemps (plus de 40 ans), nécessitant la recharge régulière de la route : au niveau du thalweg, on peut observer en aval de la chaussée réaménagée des reliquats d'anciennes chaussées. Les talus sont drainés mais aucune circulation d'eau particulièrement importante n'a été repérée : la nature géologique des terrains semble être l'origine principale des glissements. A noter : aux Gittes, en contrebas du même secteur, aucune déstabilisation n'a été observée. <i>Cf. Photographies Chevrier-EG1 et EG2</i> <i>Cf. Photographies Chevrier-OG1 et OG2</i></p>	Fort	Prés Bois	3

T G	Thalwegs des ruisseaux de l'Essert et de la Mallouet Les thalwegs boisés sont bien marqués et présentent des signes de déstabilisations localisées, notamment au pied des pentes affouillées par les ruisseaux.	Fort Fort Faible	Thalwegs boisés	4
H	Entre le Baugely et la RN206 (stèle) Un étang artificiel, entouré de roselières, a été creusé aux abords de la station de pompage. Il représente principalement quelques potentialités pour l'avifaune aquatique et les odonates. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i>	Fort	Etang	5
G	Les Perrières Le secteur est affecté de glissements de terrain superficiels : déjà observés en 1987, certains se sont réactivés en 1997-98. Ils touchent des terrains issus de dépôts glaciaires hétérogènes et remaniés (présence de molasse altérée) et se traduisent par la formation de niches de décrochement et de bourrelets plus ou moins anciens. <i>Cf. rapport RTM n°1718/AE/CD du 17/09/1998</i> Une étude géologique a été menée en mai 2006 par Geos Ingénieurs Conseils sur les parcelles situées entre la mairie et la limite de commune avec Vulbens : des glissements de terrain assez superficiels ont été recensés imposant la réalisation d'une étude géotechnique plus précise lors de nouvelles constructions. <i>Cf. Etude de faisabilité géotechnique de Geos Ingénieurs Conseils SA, de mai 2006 (réf. DD106700/LVA/DJN).</i> On peut cependant relever que les murs des plus « anciennes » maisons du secteur (datant de 50 ans au moins) ne présentent pas de fissurations. <i>Cf. Photographie Chevrier-EG3</i>	Fort Moyen Faible	Prés Habitations	6
G	La Balme, versant Nord-Est de la Montagne du Vuache Dans les secteurs où les fortes pentes du versant pourraient être mises en mouvements de par leur nature géologique sensible, elles sont stabilisées par une végétation boisée très développée. Les seules déstabilisations observées se sont concentrées sur les talus des pistes forestières.	Faible	Bois	7

P	<p>Versant Sud-Est de la Montagne du Vuache</p> <p>La montagne du Vuache est parsemée de petites barres rocheuses fracturées (notamment au Nord de l'Oratoire) et de quelques lapiaz végétalisés.</p> <p>Ces affleurements peuvent être à l'origine de chutes de pierres isolées comme en témoignent les gros blocs calcaires isolés, aux abords du sentier du "Balcon du Léman" (point coté 654m).</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographies Chevrier-EP2 et EP3</i></p>	Faible	Bois	8
P	<p>RD908a, en face du Fort de l'Ecluse, à l'Ouest du point coté 477m</p> <p>Des chutes de pierres se sont produites sur la chaussée le 23 août 1998 (un bloc principal et de plus petits) : elles provenaient d'une ancienne « carrière » creusée le long de la route et composée d'affleurements calcaires très fracturés et lapiazés en crête (d'une hauteur de 60m environ).</p> <p>Après visite sur le terrain, le Service RTM avait préconisé la pose de filets et la mise en place d'un merlon. Depuis, le talus rocheux a été réhabilité selon les plans de faiblesse de la roche, un merlon, d'un mètre de haut environ, a été installé et certaines écailles, ancrées.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. rapport RTM n° 1723/JL/CG du 16/09/1998</i> <i>Cf. Photographie Chevrier-EP1</i></p>	Moyen	Carrière	9
P	<p>RD908a, entre les points cotés 477m : ancienne carrière</p> <p>Cette ancienne « carrière » située en bordure de route pourrait aussi connaître quelques chutes de pierres. Les affleurements ont été largement nettoyés (grandes dalles lisses) et les secteurs les plus fracturés ont été couverts de filets grillagés.</p>	Moyen	Carrière	10